



Référence bibliographique :

Éric Van Overstraeten, Pierre Accarain, "Territoires en transition - Atelier 1,618 / 2019-2020", *lieuxdits#19*, novembre 2020, pp. 36-44.

La revue lieuxdits
Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme (Loci)
Université catholique de Louvain (UCLouvain).

Éditeur responsable : Le comité de rédaction, place du Levant, 1 - 1348 Louvain-la-Neuve
Comité de rédaction : Damien Claeys, Gauthier Coton, Corentin Haubruge,
Pierre Laconte (invité), Nicolas Lorent, David Vanderburgh (invité)
Conception graphique : Nicolas Lorent



ISSN 2294-9046
e-ISSN 2565-6996

 **UCLouvain**

Faculté d'architecture, d'ingénierie
architecturale, d'urbanisme – Loci



Territoires en transition

Atelier 1,618 / 2019-2020

Éric Van Overstraeten, Pierre Accarain

Le cadre académique

Les objectifs pédagogiques

Au long de l'année 2019-2020, l'atelier de projet 1,618 en Master à Loci Tournai questionne les *Territoires en transition* en étudiant le basculement de *l'habiter* sous l'égide des nécessités environnementales. Pour concrétiser cet objectif, le futur quartier envisagé par notre université sur le site Athéna-Lauzelle à Louvain-la-Neuve a servi de champ d'investigation durant le premier quadrimestre de cette année académique.

Le site proposé a la particularité de faire transition entre ville et nature. Il se doit d'être autonome tout en tissant une relation à la ville.

Les étudiants partent de la question que pose un lieu pour aller à la recherche d'une réponse en traversant les différentes échelles.

Dans ce dispositif pédagogique, les étudiants travaillent en groupes de deux : un étudiant de Master1 (M1) et un étudiant de Master2 (M2). Ils déterminent *l'habiter* en développant un programme personnalisé, à l'échelle du site et à partir du thème abordé par l'étudiant M2 du groupe dans son travail de fin d'études (TFE).

Ils s'interrogent sur l'espace habité dans toutes ses dimensions qui vont de l'individu isolé à la collectivité.

Le projet se nourrit :

- des interactions entre M1/M2 au sein des groupes de l'atelier *croisé* ;

- d'analyses de *références* ;
- d'analyses *topologique* et *tectonique* ;
- des réflexions sur de nouvelles *typologies* ;
- de la concrétisation de la *pensée* par le *dessin à la main* ;
- de la *qualification* des espaces et de leur matérialité.

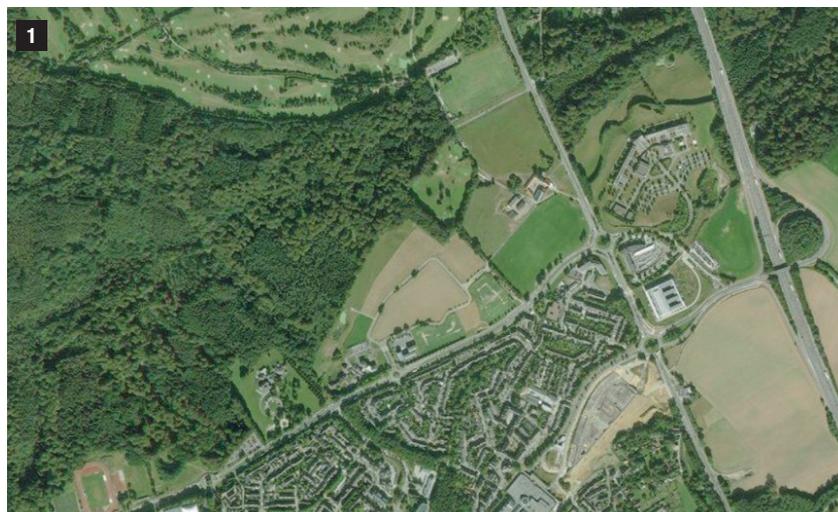
Ces recherches sur le territoire en transition et les références doivent nourrir le *propos* urbain, architectural et technique.

Par la présentation orale, graphique et en maquettes du projet, avec en arrière-plan les hypothèses de recherche et les analyses référentielles, les étudiants posent des hypothèses de projet qui sont débattues en assemblées ou avec les enseignants.

L'évaluation du travail de groupe et du travail individuel se fait sur base de l'évolution globale tout au long du quadrimestre.

Les étudiants se rassemblent durant 13 séances d'atelier en Q7 pour les M1 et en Q9 pour les M2.

Pour concrétiser cet objectif, le futur quartier envisagé par notre université sur le site Athéna-Lauzelle a servi de champ d'investigation durant le premier quadrimestre de l'année académique 2019-2020.



1 Entre ville et paysage denses, une ancienne ferme et ses champs forment un vide, actuel enjeu de l'extension urbaine de Louvain-la-Neuve.

Les enjeux

Le monde fait face à un basculement systémique qui exige une prise de conscience collective et individuelle. Un projet lié à l'habiter au sens large permet à l'étudiant de se confronter à des questions qui touchent aux fondements universels de la vie en société.

Pour montrer l'ambition de notre université, nous citons ici le professeur Lambin : *"La mobilisation nécessaire est équivalente à celle qui serait exigée au seuil d'une nouvelle guerre mondiale et non à celle qui se discute au dessert, une fois déjà prise les grandes décisions qui assurent le statu quo"*.

Nous avons entamé, sans en prendre totalement conscience, cette mobilisation contre un ennemi commun, qui réside en notre manière d'habiter la terre. La démonstration scientifique du déséquilibre environnemental n'est plus à faire dans nos milieux universitaires. Notre université doit passer à l'acte et prendre les justes mesures à toutes les échelles de ses compétences.

Le projet Athena-Lauzelle représente une opportunité d'éviter l'étalement urbain à l'échelle du Brabant Wallon tout en permettant de valoriser des infrastructures d'un projet de parc scientifique abandonné. Ce développement doit permettre le rééquilibrage socio-démographique de Louvain-la-Neuve en tenant compte de l'évolution des ménages et des nouveaux modes d'habiter. Il se doit d'être exemplaire pour la durabilité urbanistique et architecturale, en maintenant les principes pertinents de mixité (petit pôle commercial, équipements publics, espaces communs, diversité sociale des logements) qui ont fait les atouts de Louvain-la-Neuve.

Il s'agit de réinventer ce modèle pour assurer le basculement nécessaire à l'ère post carbone en respectant l'esprit néo-louvaniste sans reproduire des formes conventionnelles, dont la maison unifamiliale avec son garage et son jardin. Le succès du développement de Louvain-la-Neuve est aussi dû à une densité élevée mais acceptable (réduction drastique de la taille des parcelles de max de 2 ou 3 ares, stationnement fortement réglementé). Ces réalisations ont non seulement été plébiscitées mais elles apparaissent aussi comme des cas d'école. En ce sens, Louvain-la-Neuve est un laboratoire vivant et attrayant. Le défi en cours est de mettre en œuvre une densité de 80 logements/ha, ce qui est exceptionnellement important à Louvain-la-Neuve (le centre-ville ne l'atteint que très partiellement) avec des exigences environnementales et sociales généralement imposées dans les quartiers durables.

Cinq objectifs, nourris en grande partie par une concertation citoyenne, sont déclinés :

1. assurer un nouveau quartier en extension des quartiers historiques de Louvain-la-Neuve ;
2. pourvoir du logement pour tous ;
3. mettre en valeur les éléments identitaires du lieu ;
4. réaliser un quartier exemplaire ;
5. assurer un cadre de vie convivial pour tous.

La faculté Loci et la faculté Agro ont été invitées à participer au comité de pilotage, pour un suivi opérationnel de ce projet.

Alors que la dichotomie entre les objectifs annoncés et les morphologies bâties envisagées dans le projet conduit par l'université apparaissaient clairement dans les images disponibles, les étudiants de *l'atelier 1,618* ont planché sur le site, en se référant aux objectifs énoncés et au programme connu en septembre 2019.

Les projets

La quinzaine de projets, libérés de toute imposition de typologie d'habitat comme celle de la "maison individuelle avec jardin", ont offert des nouvelles manières d'habiter le territoire et d'habiter ensemble. Ces 15 projets envisagent tous une occupation du sol qui respecte la densité fixée et libère une grande partie des terrains au profit de surfaces participant pleinement à la valorisation des ressources naturelles et à la résilience des lieux (espaces verts, jardins partagés, assainissement alternatif, forêt nourricière, expérimentation agricole (pour la faculté d'Agro), gestion de l'eau...).

Chaque projet tend à l'équilibre nature/bâti, tout en respectant les objectifs initiaux et répondant au mieux au programme envisageant 1 500 logements.

Samuel Anciaux (INESU/UCLouvain), Xavier Mariage (XMU), Philippe Baret (doyen de la faculté d'AGRO) et Adrien Dockx (responsable des projets Fermes universitaires de Louvain) ont participé aux discussions lors des présentations étudiantes.

Les projets se classent en 7 grandes catégories en fonction du choix d'implantation, liée au thème développé par l'étudiant M2 dans son projet de TFE. Chaque étudiant développe ensuite individuellement un projet d'habitat.



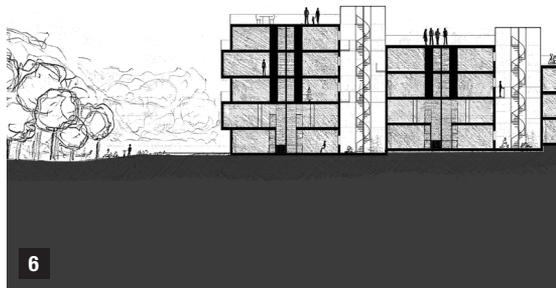
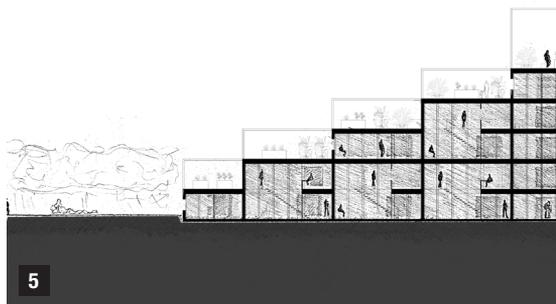
La lisière

Oscar WREMBICKI M1
Marine SEBBE M2

Thème : Réhabilitation

L'implantation privilégie une scission franche entre les mondes urbain et agricole. La densité habitée se concentre dans une zone nettement marquée le long du boulevard tout en ménageant des percées visuelles vers la forêt. Le boulevard est longé par une serre habitée tandis qu'une large bande intermédiaire végétalisée croise en un point l'avancée de la forêt qui guide la composition (Figure 2).

L'étude des logements s'est focalisée sur la serre habitée et la réhabilitation de la ferme de Lauzelle (Figure 3).



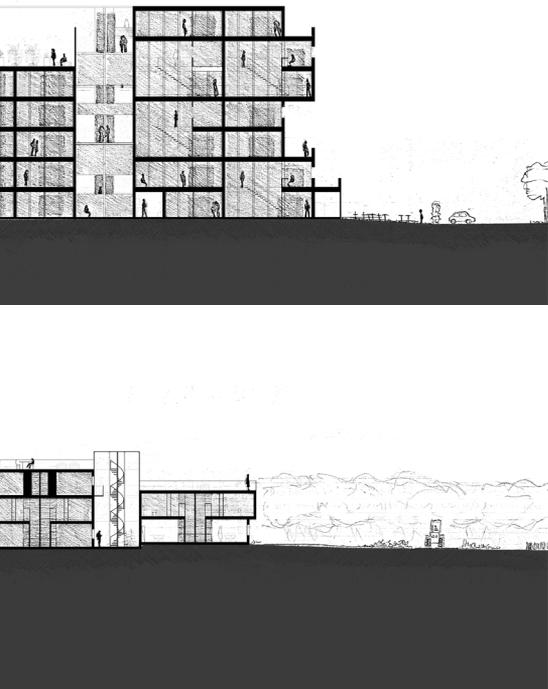
Les lisières

Juliette CHANTRAINNE M2
Margaux SZCZEPANIAK M2

Thème : Biodiversité



Cette distribution marque deux limites poreuses le long du boulevard et de la forêt autour d'une vaste surface agricole (Figure 4). Les constructions se répondent en ménageant des percées paysagères favorisant la biodiversité issue de la lisière forestière. Les immeubles partagent des caractéristiques propres liées à l'orientation et au jeu entre volumes habités et serres agricoles (Figures 5 et 6).



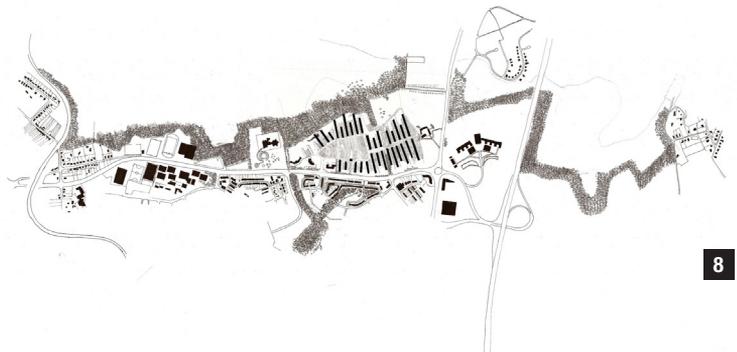
Arnaud DELMOTTE M1
Jean Baptiste TRIBOLET M2

Thème : Autonomie alimentaire



L'attrait de cette proposition réside dans le recyclage intégral de la voirie existante qui enserrme une grande surface maraîchère participant à l'autonomie alimentaire du nouveau quartier. Les logements s'établissent en radiants vers la lisière forestière ou le boulevard et accompagnent la transition vers la ferme de Lauzelle.

Les bâtiments ont adopté un profil s'éta-geant progressivement depuis le centre de la composition vers les bordures naturelle d'une part et urbaine de l'autre (Figures 7 à 9).



La ligne de crête

Pauline POSTIGA M1
Margaux DELABIE M2

Thème : Récupération des matériaux

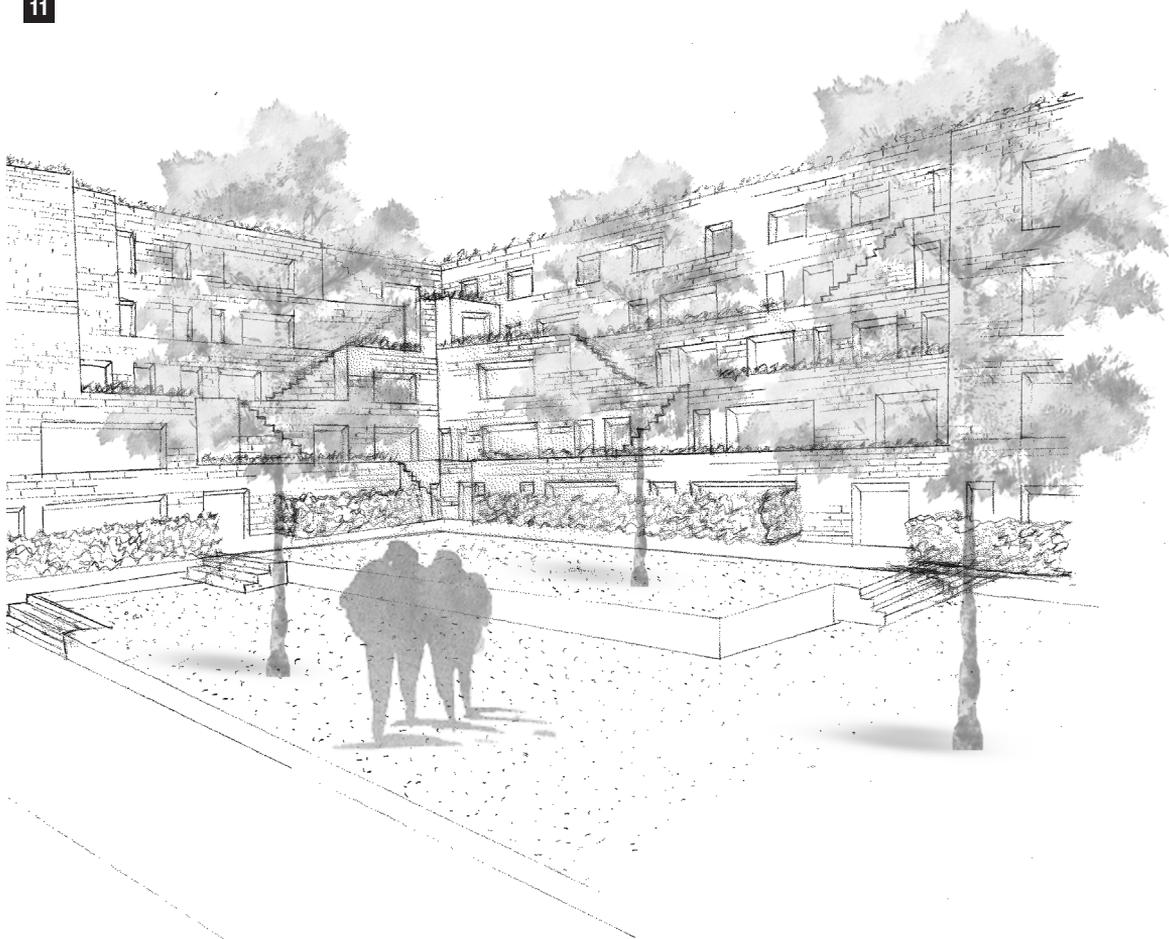
"Habiter le jardin" sous-tend cette proposition qui vise à maintenir une surface aussi végétalisée qu'en situation existante en la développant tant au sol que sur les toitures. L'étalement progressif semble aléatoire alors qu'il est guidé par le maillage vert issu de la ville et tendant vers la ferme de Lauzelle (Figure 10).

L'architecture s'est construite sur l'idée du parcours individualisé menant à chacun des habitats au sein d'un jardin étagé.

Le projet intègre le matériau disponible sur le site, en l'occurrence la terre fertile du plateau, pour en couvrir les surfaces construites du projet (Figure 11).



11



Le bois nourricier

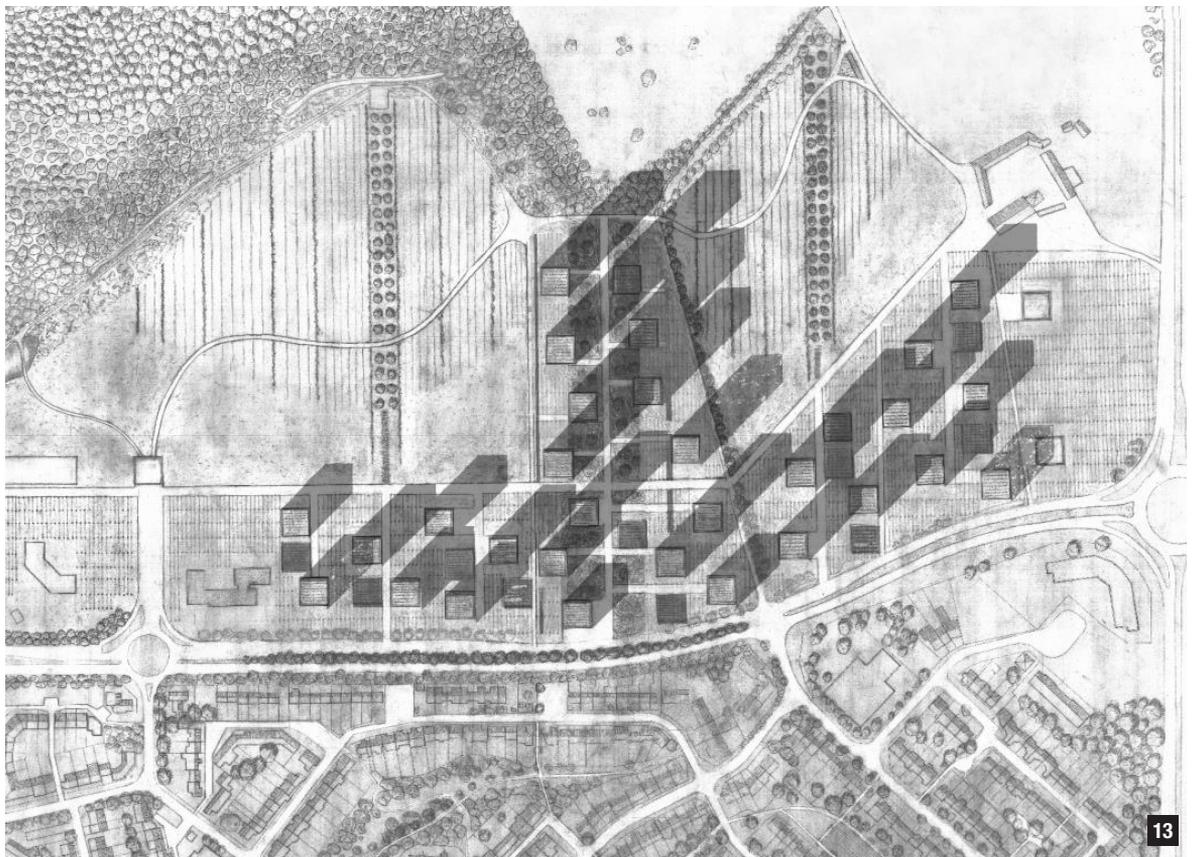
Augustin HAUTECOEUR M1
Lea DUMONT M2

Thème : Circuit court, économie circulaire

Ce projet urbain cherche à travailler avec le site agricole de la ferme et s'articule aux éléments paysagers structurants : la lisière, les champs, la forêt. Il favorise le développement de la plaine agricole, support de pratiques et techniques agro-écologiques (prés vergers, agroforesterie, cultures associées) et une forêt-jardin qui établit la continuité biologique entre les espaces verts urbains et la forêt (Figure 12).

Guidé par des notions de terroir, le projet intègre aussi la dimension économique du paysage nourricier en développant une houblonnière qui devient rythme du paysage et de l'architecture où la verticalité des bâtiments répond à un souci d'économie du sol et de ses ressources afin de préserver ces terres à haute qualité agricole (Figure 13).

Ce projet propose une réflexion sur la préservation des terres productives et le développement d'une économie locale dans un contexte d'extension urbaine.





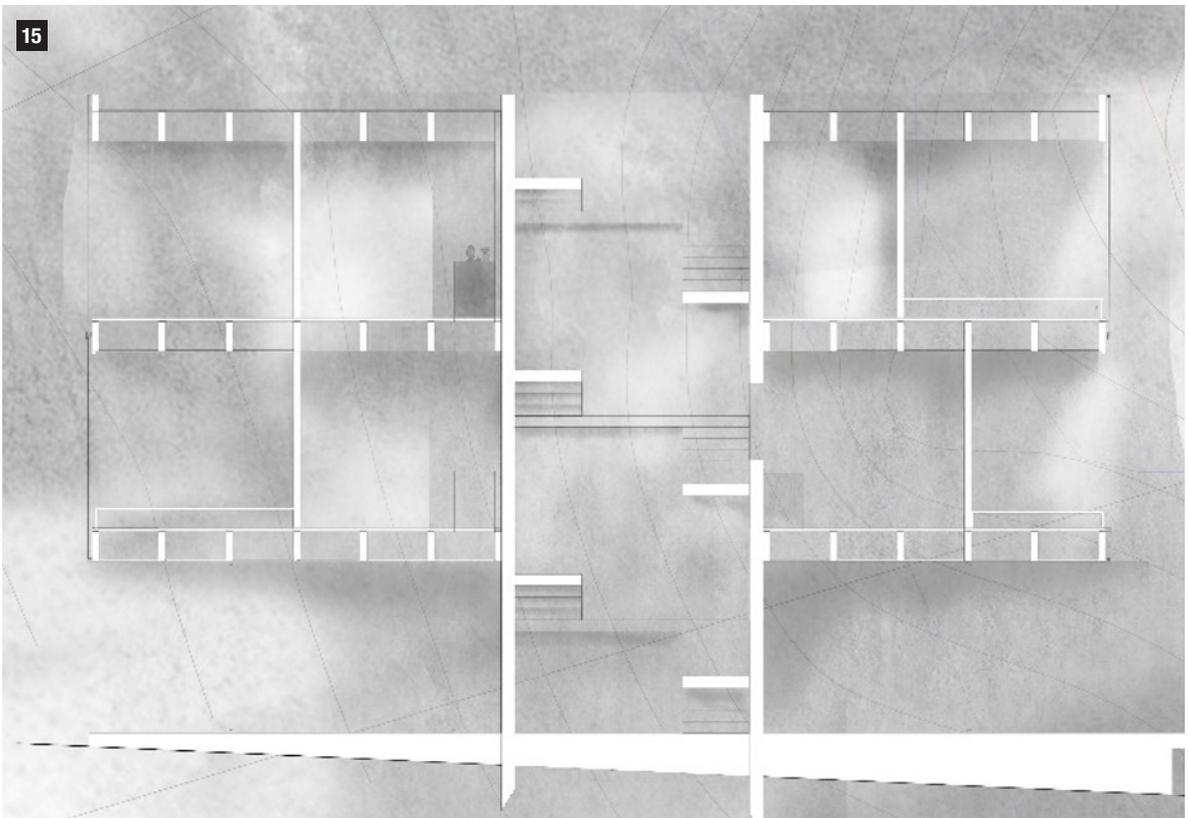
Le double cœur

Anne-Sophie PAMART M2
Quentin DELIGNERES M2

Thème : Construction simple

Ce projet innove en développant un nouveau quartier centré sur les vestiges du boulevard transformé en promenade urbaine sur laquelle se greffent différents équipements de quartier. La division du boulevard en deux branches réduit le trafic et facilite la continuité de la trame urbaine. Les constructions se dispersent en poches entre des bandes forestières liant ce nouveau cœur urbain à la forêt (Figure 14).

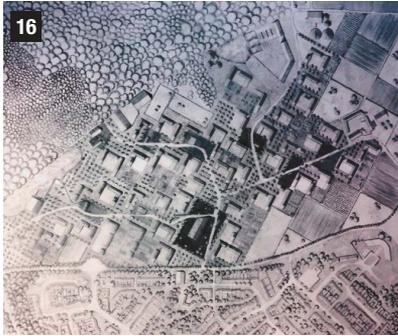
Les habitats sont développés autour de la notion d'espace *fluctuant* en utilisant des matériaux et techniques *simples* (Figure 15).



Le verger habité

Valentin PENIN M1
Anne-Laure KERNEIS M2

Thème : Autonomie énergétique



L'implantation envisagée suit une logique basée sur la trame d'un grand verger orienté sud-ouest. Le cheminement aléatoire rompt la relative rigidité du système en reliant plusieurs pôles formant ensemble l'équipement du quartier qui vise l'autonomie énergétique et nourricière. S'y intègrent les bâtiments conçus suivant le modèle régional typique de la *ferme en carré* (Figure 16).

Le boulevard habité

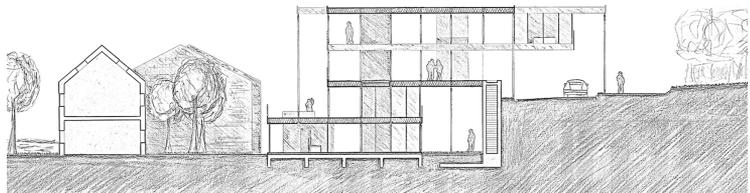
Martin DHAUSSY M1
Laurine KHAROUBI M2

Thème : Récupération des matériaux



Tournant le dos à l'idée d'urbaniser la zone agricole, ce projet se base sur la présence de nombreuses zones sous-densifiées au sein de l'agglomération (zones artisanales ou de recherche, toitures plates, parkings...). Le développement de celles-ci limite drastiquement les surfaces dévolues au projet qui se concentrent sur et autour du boulevard pour marquer une limite franche entre ville et zone agricole (Figure 17).

Le projet se développe tant en ville que sur le boulevard (Figure 18).



Conclusion

Replaçons les enjeux de cet atelier dans un contexte bien plus général. Les questions environnementales demandent une réponse équilibrée entre habitat anthropique et nature. La Belgique, l'un des pays les plus denses du monde, est au seuil de ce déséquilibre. La Flandre s'est emparée de cette question et a légiféré pour éviter les extensions urbaines (Stop béton). La Wallonie, moins dense, prévoit la même action à court et moyen termes. Bruxelles poursuit son développement en inventant de nouvelles configurations dans l'existant pour accueillir l'importante croissance démographique.

Construire sur du construit et optimiser la densité sont les nouveaux paradigmes du renouvellement de notre développement. Une nouvelle conception de l'espace bâti voit ainsi le jour autour de l'équilibre entre artefact et nature. Ces innovations, rendues obligatoires par le déséquilibre environnemental exponentiel, font basculer la notion du vivre ensemble, et proposent de nouvelles typologies d'habitat offrant des qualités de vie répondant aux enjeux contemporains.

Elles répondent aussi aux mutations sociales et culturelles ainsi qu'aux défis de la production économique.

Notre faculté Loci, avec son enseignement et sa recherche, est à la pointe de cette révolution de pensée et de conception de l'habiter.

Avant toute intervention, il est nécessaire de bien poser la question : "Une question bien posée, trouve naturellement sa juste réponse."

Nous ne pouvons plus construire comme nous avons construit, nous ne pouvons plus nous étaler librement sur des terrains naturels, vierges sans prendre en compte, directement, l'impact environnemental que cela sous-tend. Il est raisonnable de connaître tous les enjeux qu'offre un site, avant d'y déployer un projet.

L'étude d'impact ou d'incidence devrait faire partie intégrante de tout avant-projet et nourrir de manière itérative tout le processus.

Nous sommes en face de systèmes nouveaux, révélant un monde fini, qui ne permet plus l'extension dispendieuse de nos actes urbanistiques et architecturaux.

Les terrains vierges d'urbanisation deviennent rares et donc précieux.

De cette réalité, émergent de nombreuses questions : la ville d'Ottignies Louvain-la-Neuve, permet-elle de répondre aux objectifs et aux programmes envisagés ?

En vue de penser et planifier la croissance de Louvain-la-Neuve, a-t-on en parallèle suffisamment vérifié les moyens d'habiter la ville autrement en utilisant déjà les surfaces minéralisées de Louvain-la-Neuve, en utilisant déjà les infrastructures existantes ?

De nombreuses surfaces minéralisées, de parkings par exemple, sont encore à disposition.

Les parcs scientifiques, très peu denses, peuvent-ils recevoir de l'habitat, de la mixité ?

Le renouvellement du bâti, essentiellement construit dans les années 1970, ne mériterait-il pas une réflexion, voire une refonte, l'adaptant aux enjeux contemporains ?

Avant d'étendre la ville et de lui donner une nouvelle cohérence d'ensemble, ne faut-il pas se poser la question simple : quelle est la densité optimale de la ville à l'intérieur de la rocade ? Peut-on accroître cette densité en garantissant un espace extérieur privatif généreux voire un jardin par logement ?

La faculté Loci peut nourrir ce débat, par son expertise, la collecte et l'analyse de situations exemplaires ou encore par des interventions ciblées.

Plusieurs propositions de typologie de l'habité, dont les projets des étudiants, en équilibre avec les basculements de la vision de monde, sont disponibles.

Loci, à la pointe de la réflexion dans ces domaines, peut enrichir le projet Athéna-Lauzelle de ses compétences.

La conjoncture positive, unique et exceptionnelle de ce projet urbain est propice à l'excellence, ambition de l'Université. En prenant son temps, en rassemblant les synergies et en clarifiant bien les enjeux, le développement de ce quartier peut devenir exemplaire et faire résonner notre université en développant des solutions innovantes face aux enjeux contemporains. En prenant le temps nécessaire, nous pouvons poursuivre cette magnifique recherche.